

*Lyon, 17–18 mai 2021
Par téléconférence*

REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 57^{ÈME} SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

1. Le Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a pour rôle principal de conseiller le Directeur et le Conseil de Direction sur la stratégie scientifique du Centre et sa mise en œuvre, et d'évaluer la qualité scientifique des recherches menées au CIRC en participant à des groupes d'audit.
2. Le dialogue avec et entre les deux Conseils est favorisé par des téléconférences régulières entre le Directeur et les Présidents et Vice-Présidents du Conseil de Direction et du Conseil scientifique, et par la participation des deux Présidents aux sessions de chacun des deux Conseils.
3. La 57^{ème} Session du Conseil scientifique du CIRC, la première à avoir eu lieu par téléconférence, s'est tenue du 10 au 12 février 2021. Elle a été ouverte par le Dr Christine Friedenreich (Présidente du Conseil scientifique), en présence du Président (Dr Stephen Robbins, Canada) et du Vice-Président (Professeur Pål Richard Romundstad, Norvège) du Conseil de Direction. On trouvera ci-dessous un résumé des mesures prises en réponse aux discussions et aux recommandations formulées au cours de la 57^{ème} Session du Conseil scientifique lorsqu'elles ne sont pas abordées ailleurs dans l'Ordre du jour de la présente session du Conseil de Direction.

PRESENTATION DU RAPPORT DE LA DIRECTRICE

4. La Directrice présente la recherche menée par le CIRC à la croisée des études sur la COVID-19 et le cancer, et en particulier le travail réalisé par le CIRC sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les programmes de prévention du cancer appartenant aux différentes catégories d'indices de développement humain.
5. Le Conseil scientifique recommande de poursuivre les activités de recherche sur l'impact de la COVID-19 sur les services de cancérologie et de continuer à étudier l'impact de la COVID-19 sur la mortalité liée au cancer, l'objectif étant d'enregistrer les décès par cancer dans le contexte de la pandémie.
6. En réponse, la Directrice fait part de sa détermination à poursuivre les recherches dans ce domaine et à élargir celui-ci en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, comme cela est également souligné par le Dr Bente Mikkelsen, directrice de la Division des maladies non transmissibles (MNT) au siège de l'OMS, qui décrit les plans stratégiques de l'OMS visant à répondre à la pandémie au niveau des pays.
7. La Directrice exprime sa volonté de continuer à veiller à ce que toutes les activités du CIRC aient lieu dans le respect de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

DISCUSSION AVEC LA DIRECTRICE, LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE UNIQUEMENT

8. Le Conseil scientifique exprime son inquiétude concernant l'impact du manque de budget sur la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie à moyen terme.
9. En réponse, la Directrice souligne le fait que l'engagement des Etats participants à lever des fonds est essentiel pour soutenir la mission du CIRC et la mise en œuvre de sa stratégie.
10. La Directrice explique que cette contribution peut se faire *via* l'aide publique au développement (APD), qui constitue une possibilité de financement intéressante.
11. Le Conseil scientifique encourage les Etats participants et les autres parties prenantes à contribuer, *via* le Compte principal des Contributions volontaires, au soutien de la mission du CIRC ainsi qu'au projet de Nouveau Centre.

POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » ET LA CAMPAGNE DE LEVEE DE FONDS POUR LE « NOUVEAU CENTRE »

12. Le Conseil scientifique exprime son inquiétude concernant le déficit de financement. Le manque de locaux adaptés pour réaliser de manière appropriée les activités du CIRC va considérablement entraver la mise en œuvre des activités de recherche planifiées dans le cadre de la Stratégie à moyen terme 2021–2025.
13. En réponse, la Directrice indique que les membres du Conseil scientifique pourraient apporter leur soutien à la campagne de financement en identifiant, dans leurs pays respectifs, les grandes fortunes susceptibles de vouloir apporter une aide philanthropique.
14. Le Conseil scientifique soutient différents mécanismes proposés dans le but de renforcer la campagne de financement du Nouveau Centre, tels que détaillés dans le Document GC/63/11.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC POUR 2021–2025

15. Le Conseil scientifique formule des commentaires extrêmement positifs sur le contenu scientifique et la présentation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025. Le Conseil scientifique félicite la Directrice pour l'élaboration de ce plan stratégique remarquable qui fixe des objectifs clairs pour les cinq années à venir.
16. Le Conseil scientifique se réjouit de l'importance accrue accordée à la recherche opérationnelle et indique que l'impact dépendra souvent du contexte local. Le Conseil scientifique suggère que le CIRC se concentre sur les domaines dans lesquels l'impact est susceptible d'être élevé, tels que le cancer du col de l'utérus et le cancer du sein.
17. En réponse, la Directrice fait remarquer que le CIRC met en permanence l'accent sur le cancer du col de l'utérus et le cancer du sein et souligne la collaboration étroite et complémentaire du CIRC et de l'OMS en faveur des initiatives mondiales de l'OMS pour l'élimination du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus, le CIRC dirigeant la recherche opérationnelle dans ce domaine.
18. Le Conseil scientifique approuve pleinement la Stratégie à moyen terme 2021–2025 telle qu'elle est présentée dans le Document GC/63/6A.

19. La Directrice remercie le personnel du CIRC ayant pris part à la préparation de la nouvelle Stratégie à moyen terme du CIRC, ainsi que Mme Beatrix Lahoupe, qui a coordonné ces travaux.

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUITE A LA SESSION DES POSTERS

20. Cette Session ayant eu lieu par téléconférence, de courtes présentations vidéo des posters réalisés par les chercheurs du CIRC ont été mises à disposition sur la plateforme de gestion des événements avant la session.

21. Des membres du Conseil scientifique ont été chargés de faire un compte rendu de trois à quatre posters chacun.

22. La Présidente reconnaît le travail considérable qui a été réalisé par le personnel et les stagiaires du CIRC avant la session pour préparer les posters et les présentations vidéo. Soixante-cinq posters ont ainsi été préparés et préenregistrés. Tous les posters ont reçu des commentaires positifs qui ont été transmis au personnel du CIRC et aux membres du Conseil scientifique.

23. Le Conseil scientifique souligne un manque d'interaction entre le personnel du CIRC et les membres du Conseil scientifique concernant la session des posters.

24. La Directrice acquiesce et, en réponse, met en place un Groupe de travail interne informel chargé d'étudier les moyens d'améliorer les interactions entre les chercheurs présentant les posters et les membres du Conseil scientifique en distanciel. Le Groupe de travail présentera à la Directrice ses conclusions visant à améliorer la session des posters lors de la 58^{ème} Session du Conseil scientifique en 2022.

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2022–2023)

25. Le Conseil scientifique fait remarquer qu'il y a, depuis plus de dix ans, une diminution *de facto* (croissance nominale zéro) des contributions versées par les Etats participants.

26. Le Conseil scientifique estime que le programme et le budget proposés pour 2022–2023 reflètent les priorités exposées dans la Stratégie à moyen terme du CIRC.

27. L'admission de la République populaire de Chine en qualité d'Etat participant du CIRC ayant été différée, le projet de budget présente un déficit de 3,3 millions d'euros.

28. Mme Santhiprechachit fournit des informations complémentaires, notamment une demande des Etats participants formulée lors du débat sur le financement et portant sur la préparation d'un nouveau programme et d'un nouveau budget équilibré, en référence à la politique de croissance nominale zéro adoptée dans la plupart des Etats participants, comme indiqué dans le Document GC/63/8 ; en conséquence, le Secrétariat propose de réduire ses activités dans certains domaines.

29. Le Conseil scientifique approuve les choix du Secrétariat comme étant indispensables à la réussite durable du CIRC, si tant est qu'une réduction de 3,3 millions d'euros est nécessaire.

30. Le Conseil scientifique suggère d'étudier d'autres possibilités d'augmenter le nombre d'Etats participants du CIRC.

31. En réponse, la Directrice explique que différents scénarios sont en cours de discussion afin d'augmenter le nombre d'Etats participants du CIRC dans le cadre de la nouvelle stratégie de mobilisation de ressources et fait remarquer que ces efforts ont été quelque peu entravés par la pandémie de COVID-19 ces derniers temps.

32. Le Conseil scientifique suggère d'étudier de façon encore plus approfondie les possibilités offertes dans cette optique par la collaboration avec l'OMS.

33. En réponse, la Directrice indique que plusieurs critères doivent être remplis par les Etats souhaitant adhérer au CIRC, ceux-ci devant notamment avoir une communauté scientifique de base dans leur pays ainsi que la volonté de collaborer avec le CIRC.

34. Le Conseil scientifique exhorte les Etats participants du CIRC à verser des contributions volontaires supplémentaires pour permettre au Centre de mettre en œuvre le programme proposé et recommande au Conseil de Direction d'adopter le Projet de Programme et de Budget 2022–2023.